

Chal'infos

Le journal d'actualités de la mairie de Chaleins

LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ A LANCÉ EN 2019 LE PROJET D'EXTENSION ET LA RÉNOVATION PARTIELLE DU REZ-DE-CHAUSSEE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE. UN BEAU PROJET RENDU INDISPENSABLE PAR DES LOCAUX INADAPTÉS ET TROP PETITS POUR RECEVOIR DU PUBLIC.

Le bâtiment actuel date de 1728. Il a abrité la cure jusque dans les années 80. La mairie s'y est installée en 1988 afin d'avoir des bureaux en plus de la salle de conseils et mariages. L'extension d'une superficie de 80 m² accueillera une zone d'accueil du public claire, fonctionnelle et spacieuse, et un bureau. Nul doute que cette nouvelle mairie sera à la hauteur des attentes des Chalinois avec un accueil plus respectueux de la confidentialité et une prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La structure cubique s'intègre parfaitement à la façade d'origine. A l'image de notre village, c'est une alliance réussie de modernité et de tradition.

Les travaux avancent bien et devraient permettre une installation des services administratifs avant la fin du mois de juillet.

Une inauguration aura lieu en septembre.



Mairie de Chaleins

Le Bourg

01480 Chaleins

Tél : 04 74 67 83 07 - Fax : 04 74 67 82 23

Courriel : mairiechaleins01@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechaleins/>

Horaires d'ouverture : le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 15h00 à 18h00

Permanence du maire : le mardi de 17h à 19h, le jeudi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
(le 1er et 3ème du mois sur rendez-vous)

Newsletter de la mairie de Chaleins - imprimée en 750 exemplaires

Juin 2020

Directeur de la publication : Lucien Molines

Comité de rédaction : la commission communication composée de Nolwen Seznec, Stéphanie Demeaux, Raymond Flandin, Gilles Larue, Marc-Antoine Santiago et Sylvianne Giraud.

EDITO

Je suis particulièrement ému de vous adresser cette 1ère lettre d'information.

La crise sanitaire mondiale sans précédent ne nous a pas permis d'installer notre conseil à l'issue des élections du 15 mars dernier. Nous avons mis à profit cette inactivité forcée pour travailler le budget communal et nos projets.

Aujourd'hui, je suis fier de prendre la tête de cette commune et cela à plus d'un titre :

- *Fier des commerçants qui sont restés ouverts et à notre service pendant toute la durée du confinement,*
- *Fier des agriculteurs qui ont poursuivi leur travail malgré les inquiétudes d'une pluie qui tardait à venir,*
- *Fier des agents municipaux qui ont continué leur mission avec un grand sens du service public,*
- *Fier des habitants qui ont été exemplaires pendant cette période difficile.*

Bravo à chacun d'entre vous pour votre civisme et votre respect des consignes !

Je suis toujours très motivé et déterminé au moment de m'engager concrètement dans la belle mission que vous m'avez confiée. Sachez que vous pouvez compter sur mon implication, et celle de mon équipe, pour la mener à bien, avec au cœur de nos préoccupations, la qualité de vie dans notre village.

Lucien Molines
Maire



L'entrée en fonction de la nouvelle équipe municipale a enfin pu se faire le 18 mai dernier. C'est peu dire que c'est avec beaucoup d'impatience que tous les membres d'« Une équipe pour Chaleins » attendaient ce moment.

Cette première newsletter pose les jalons des projets à court terme que nous souhaitons mettre en œuvre. Elle sera distribuée tous les trimestres et le bulletin municipal ne paraîtra plus qu'une fois par an.

Nous nous engageons avec enthousiasme dans de nombreux projets pour la commune. Nous sommes heureux de vous retrouver en bonne santé et sommes à votre écoute si vous avez des questions...

ACTUALITES

RÉOUVERTURE

DE L'ÉCOLE DES LYS D'OR

L'école a accueilli de nouveau des enfants dès le 4 juin dernier. Cette ouverture s'est faite grâce à une concertation efficace entre les élus, les parents d'élèves et la directrice. Le protocole sanitaire est respecté scrupuleusement pour un accueil des enfants en toute sécurité. Ce ne sont pas encore de grandes parties de ballon ou de course poursuite dans la cour mais quel plaisir de voir l'école s'animer de nouveau !

Nouveaux horaires de l'école à la rentrée scolaire 2020-2021 : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16 h30.



RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES : BON DÉBARRAS !

Depuis le 15 juin les 4 déchèteries sont ré-ouvertes sans restriction d'accès.

Horaires du 1er mars au 31 oct.

De 14h à 18h le lundi, mardi et jeudi
De 9h à 12h et de 14h à 18h les mercredi et vendredi.

De 9h à 12h le dimanche

Horaires du 1er nov. au 28 fév.

Mêmes horaires mais fermeture à 17h au lieu de 18h

NOUVEAUTÉ PLACE DES COMMERCE !

Nous accueillons depuis le 11 juin, Tess et Romaric de la Poissonnerie l'Origine à Fontaines sur Saône.

Ils s'installeront le jeudi tous les quinze jours de 9h à 12h. Bienvenue à eux !



Lucien MOLINES
Maire



Le Conseil Municipal de Chaleins

Mandature 2020-2026

4

ADJOINTS
au maire



Catherine SALVETTI
1er Adjoint
Urbanisme



Patrice ANSOUD
2ème Adjoint
Voirie



Michelle JAMBON
3ème Adjoint
Bâtiments



Christian GOIFFON
4ème Adjoint
Sport et loisirs



10

CONSEILLERS
MUNICIPAUX



Nolwen
SEZNEC



Gilles
KNOEPFLI



Sylvianne
GIRAUD



Marc-Antoine
SANTIAGO



12

commissions

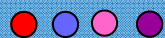
- Bâtiments
- Voirie / Eclairage public
- Finances
- Urbanisme
- CCAS
- Communication
- Animation loisirs
- Ecole / cantine
- Intercommunalité
- Personnel communal
- AO / marchés publics
- Sports et loisirs



Stéphanie
DEMEAUX



Gilles
LARUE



Gisèle
LORON



Jean-Philippe
BEROUZ



Véronique
LEONET



Raymond
FLANDIN



PLACE DES COMMERCES

Un grand coup de cœur pour les commerçants chalois qui se sont mobilisés pour nous aider à supporter le confinement ! Quelle chance d'avoir pu compter sur leur mobilisation pendant cette période difficile.



Ils ont su être présents quand nous avons besoin d'eux, sachons nous le rappeler et continuons à faire travailler nos commerces de proximité.



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Parce que les besoins des hameaux ne sont pas forcément les mêmes que ceux du centre-bourg, les élus vont dans les prochaines semaines organiser des rencontres avec les habitants des différents secteurs. Ces rencontres sur le terrain permettront d'apprendre à se connaître, mais aussi de mieux comprendre les besoins particuliers de chaque secteur du village.

tout particulièrement les plus fragiles. Un plan d'organisation d'urgence sera proposé pour assurer la sécurité de chacun.

MAIRIE 2.0 : UNE PAGE FACEBOOK POUR LA COMMUNE !

Transparence et information sont deux maîtres mots en démocratie. Pour faciliter la communication entre nous et vous donner toutes les informations utiles en temps réel, une page Facebook a été créée. N'hésitez pas à vous y abonner afin d'être au courant des actualités de votre commune !

<https://www.facebook.com/mairiedechaleins/>

PHOTOS ANCIENNES

La mairie envisage de faire une exposition de photos anciennes de Chaleins pour les journées du patrimoine. Si vous en possédez, confiez-les nous ! Nous en prendrons grand soin et vous les rendrons sitôt l'exposition terminée.

ANIMATION DU VILLAGE

Chaleins est un village où il fait bon vivre et le confinement récent nous a montré, s'il en était besoin, quelle chance nous avons de vivre à la campagne avec de nombreux services et commerces de proximité. Il ne manque pas grand-chose pour qu'un sentiment d'appartenance s'installe et unisse les habitants !



Nous souhaitons développer en lien avec les associations, un terrain favorable à cet esprit de village et éviter que la commune ne soit perçue comme une commune-dortoir. Les idées ne manquent pas : créer un événement festif rassembleur, ou encore la mise en place d'un café associatif les jours de marché, l'installation d'une boîte à livres ...

Nous ne manquerons pas dans les prochaines semaines de vous faire part de toutes ces idées et nous sommes à votre écoute pour recueillir vos suggestions



VIE LOCALE RENFORCER LA RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

La vie associative dans toute sa diversité est fortement développée

dans notre commune. Les associations sont les acteurs fondamentaux de la vie locale grâce à l'engagement des bénévoles. La municipalité souhaite établir avec elles une relation de confiance basée sur :

- des partenariats privilégiés entre la commune et les associations,
- la transparence des procédures concernant les aides apportées,
- l'engagement mutuel de mieux communiquer pour être plus efficace,
- l'assurance du respect de chacun.

Des contacts seront pris prochainement avec les responsables des associations et des réunions seront organisées pour mettre en place ce partenariat.